

Modification de contrat – Le programme d'autorisation préalable de la Financière Sun Life sera ajouté à votre régime de garanties collectives avec paiement direct

Comme nous vous l'avons annoncé dans le bulletin [Intérêts en bref](#) au mois d'août, la Financière Sun Life apportera une modification à votre contrat, à effet du 1^{er} novembre 2016, pour ajouter le programme d'autorisation préalable (AP) à votre régime de garanties collectives avec paiement direct.

Les participants hors Québec auront du même coup accès au Réseau de pharmacies privilégiées (RPP) pour se procurer des médicaments de spécialité.

Nouveau libellé

Voici le nouveau libellé qui sera intégré à votre contrat lors de la prochaine révision de votre régime.

Programme d'autorisation préalable – Le programme d'autorisation préalable (AP) porte sur un nombre restreint de médicaments et, comme son nom l'indique, ces médicaments ne sont couverts que s'il y a autorisation préalable. Si la personne couverte se fait prescrire un médicament assujéti au programme AP, elle et son médecin traitant doivent remplir un formulaire d'autorisation préalable. Ce formulaire sera examiné afin de déterminer si le médicament sera couvert.

En plus du changement apporté au contrat, la brochure des participants sera également modifiée pour donner des précisions sur le programme AP :

Programme d'autorisation préalable – Le programme d'autorisation préalable (AP) porte sur un nombre restreint de médicaments et, comme son nom l'indique, ces médicaments ne sont couverts que s'il y a autorisation préalable. Si vous demandez le remboursement de frais de médicaments s'inscrivant dans le programme AP et que vous n'avez pas d'autorisation préalable, votre demande sera refusée.

Pour que les médicaments s'inscrivant dans le programme AP soient couverts, vous devez fournir des renseignements médicaux. Veuillez présenter ces renseignements au moyen de notre formulaire d'autorisation préalable. Vous et votre médecin devez remplir certaines sections du formulaire.

Ces médicaments seront couverts si les renseignements que votre médecin et vous avez fournis satisfont à nos critères médicaux. S'ils ne répondent pas aux critères, votre demande de remboursement sera refusée.

Les formulaires d'autorisation préalable sont accessibles auprès des sources suivantes :

- Notre site Web à l'adresse www.masunlife.ca/aurotisationprealable.
- Notre Centre de service à la clientèle, sans frais, au 1-800-361-6212.

Ce que vous devez faire

Conservez le présent bulletin *Intérêts en bref* dans vos dossiers avec vos contrats collectifs établis par la Financière Sun Life à titre de référence sur les changements précités. Ce bulletin constitue une modification contractuelle qui prendra effet le 1^{er} novembre 2016. La prochaine fois que le texte de votre contrat sera modifié, les changements décrits ci-dessus y seront intégrés.

Pour en savoir plus

[Cette brochure](#) donne plus de précisions sur le programme AP; notamment, elle explique comment trouver les formulaires, elle comprend la liste des médicaments inscrits au programme, et elle fournit des renseignements sur les droits acquis, la limitation des coûts et l'accès au RPP.

L'autorisation préalable et les participants de votre régime

Nous vous rappelons que nous prévoyons que les participants ne seront que faiblement touchés par l'ajout du programme AP à votre régime de remboursement de frais de médicaments, car ceux qui se sont vu rembourser au titre de leur régime un médicament soumis à l'autorisation préalable entre le 1^{er} juillet 2016 et le 31 octobre 2016 bénéficieront de droits acquis à l'égard de leurs ordonnances; celles-ci ne sont pas visées par le processus.

Nous avons rédigé une [communication](#) à envoyer aux participants de votre régime pour les informer de l'ajout du programme AP à votre régime de garanties collectives avec paiement direct sans participation aux résultats et pour leur expliquer le fonctionnement de ce programme.

Des questions?

Veillez communiquer avec votre représentant aux Garanties collectives de la Financière Sun Life.